

La pêche au casier

La technique de pêche la plus ancienne spécifiquement dédiée à la morgate dans le Morbihan est celle du casier. Tout d'abord fabriqués en bois et grillage par les pêcheurs eux-mêmes, les casiers en végétaux ont été remplacés par des casiers métalliques. Ils mesurent 1 m de long pour 70 cm de large et 40 cm de haut. Ils sont posés par filières, de 10 à 15 environ. Certains pêcheurs les appâtent avec une seiche femelle, censée attirer les mâles. Chaque pêcheur pose entre 500 et 600 casiers, et en relève la moitié chaque jour.

Les filières sont remontées casier par casier, vidées sur le pont du bateau, dans des bacs de criée. Sur le chemin du retour et arrivés à quai, le pêcheur et son matelot lèvent les blancs, enlevant les organes, l'os, et parfois la tête. Les ovaires des seiches femelles, proches de la noix de Saint-Jacques, en texture comme en goût, sont prisés des connaisseurs! Les casiers sont mis à l'eau fin mars et sortis à la fin de la saison de morgate, au mois de mai. Ils sont posés de préférence au-dessus des fonds sablo-vaseux, et notamment à proximité des fragiles herbiers de zostères, zones de nourrisserie, de reproduction et de ponte de nombreuses espèces de poissons, crustacés, coquillages et mollusques du Golfe.

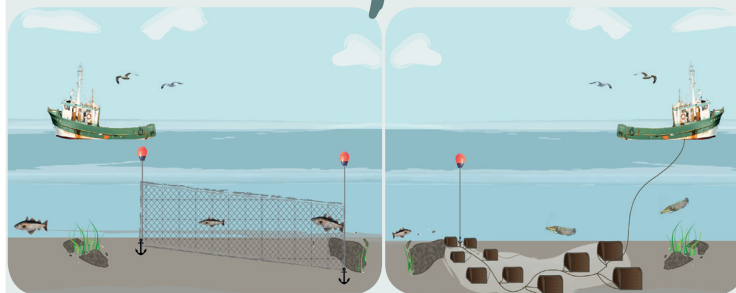


Relève des casiers à seiche
Large de l'Île aux Moines



Mise en blanc des morgates
Pen er Men (Arradon)

La pêche au filet



Pêche au filet travail

Pêche aux casiers

La pêche au filet est pratiquée dans le Golfe et à l'extérieur. Les filets sont appelés travail ou trémail. Ils sont composés de trois nappes montées parallèlement. Les deux nappes externes ont des mailles plus larges que la nappe interne, permettant le piégeage de la ressource, dont la morgate. Les mailles sont d'au moins 100 mm, et les filets mesurent 50 m de long sur 1 m de haut. Ils sont posés par lots de 5 ou 6, constituant ainsi une filière de 250 à 300 m. Les marins-pêcheurs du Golfe doivent obtenir une licence « canot », nécessaire pour utiliser ces filets dans le Morbihan.

Les pêcheurs posent en général leurs filières de filets le long des plages. Ils sont lestés à leur base par une cordelette plombée. A chacune des extrémités, l'on retrouve des flotteurs et des grappins ou des ancrs. Chaque pêcheur peut poser plusieurs kilomètres de filets.

Avec le trémail à seiches, d'autres espèces sont parfois capturées, dites captures accessoires (bar, araignée, sole). La pêche au filet travail a été importée dans le Golfe par des professionnels dans les années 1980, s'inspirant des pêcheurs de la mer du Nord, notamment de la région de Boulogne-sur-Mer (Hauts-de-France).

La morgate est vendue préparée par les fileyeurs et caseyeurs, en « noir », avec la tête, ou en « blanc », avec juste le blanc de seiche. L'os de seiche et sa poche à encre sont enlevés. Les pêcheurs aux casiers et filets vendent en général au marché local, ou directement à la débarque.

La pêche au chalut

Le chalut est un gros filet conique, fermé à sa base, maintenu ouvert à son entrée par des panneaux. Il est tracté à l'arrière du navire, appelé chalutier. Il se pratique dans les eaux de moyenne et grande profondeur et est interdit dans le Golfe du Morbihan. Les pêcheurs qui l'utilisent pêchent dans le Mor Braz, au-delà de la limite des 3 milles nautiques (soit un peu plus de 5.5 kilomètres), entre les îles et le continent, et déchargent dans les criées de la région : Quiberon, la Turballe, Lorient.

Avec cette pêche, ils peuvent capturer différentes espèces halieutiques. Depuis l'instauration des quotas de pêche, les chalutiers s'intéressent de plus en plus à la seiche, qui n'est pas soumise à quota, permettant la présence de morgate sur nos étals tout au long de l'année. La plupart des chalutiers ont comme port d'attache les ports extérieurs au Golfe, mais quelques uns sont encore établis au port du Bono ou à Port-Navalo (Arzon).

Ils vendent la morgate entière. Les chalutiers ont des tailles très variables, d'une dizaine à plusieurs dizaines de mètres. Les pêcheurs sont généralement au moins deux à bord et ont une licence chalut les autorisant à pêcher avec cet engin.



Petit chalutier de Port-Navalo (Arzon), armé pour la pêche à la morgate au filet et blancs prêts à la vente





Mise en blanc des seiches au retour de la pêche, à Port-Anna, Séné

La pêche à la morgate émerge dans le Golfe dans les années 1930, au chalut à perche. Le chalut ne cible alors pas directement la seiche. Cette pêche se développe petit à petit dans les autres localités du Morbihan, notamment dans la rivière de Pénerf ou les baies de Quiberon et de Vilaine. Très vite, les techniques se perfectionnent. Pour cibler spécifiquement la seiche, les casiers à morgate apparaissent dès 1940.

D'abord fabriqués en grillage et végétaux (sapin et châtaignier) par les pêcheurs, les casiers sont ensuite construits en métal galvanisé et coaltarés, par les forgerons des villages du Golfe, puis des entreprises spécialisées. En parallèle, on assiste à l'émergence du filet trémail dans les années 1980. Dans les années 2010, le chalut à panneaux, objets garantissant l'ouverture du chalut lors de la pêche, est employé pour cibler spécifiquement la seiche dans le Mor Braz, ce qui constitue une nouveauté.

La morgate se déguste de très nombreuses manières. Comptez un blanc pour une à deux personnes selon la taille et votre appétit. Cuisez-le au court-bouillon environ une demi-heure, puis travaillez-le comme bon vous semble : poêlé avec un beurre ail et persil, à l'Armoricaine, en ragoût, cuite dans son bouillon avec des pommes de terre, ou encore à la place des lardons dans des carbonaras, etc... Bon appétit!

Pour en savoir plus :
Parc naturel régional
du Golfe du Morbihan

www.cTevZgolfe-morbihan.Unf



Vous y trouverez

- un film sur la pêche professionnelle à la morgate
- une fiche d'inventaire présentant les pratiques et savoir-faire de la pêche professionnelle à la morgate
- le diagnostic de la pêche professionnelle embarquée dans le Golfe du Morbihan en 2012
- différents liens internet sur les techniques de pêche, la biologie de la seiche ou la cuisine de la morgate
- des conseils pour la pêche de loisir à la seiche
- et plus de photos de cette pêche emblématique!

Contact

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
8 Boulevard des îles, CS 50213
56006 Vannes Cedex
contact@golfe-morbihan.Unf
02 97 62 03 03



Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici



Savoir-faire et métiers traditionnels
du Golfe du Morbihan

La pêche à la



Pratiquée depuis les années 1930-1940, la pêche à la morgate, nom local de la seiche (*Sepia officinalis*), est une pêche emblématique du Golfe du Morbihan. Elle se pratique au chalut hors du Golfe, au filet ou au casier en son sein.



M O R G A T E